



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 22 juillet 2019 à 20 heures 00 minutes
à la mairie

Présents : M. BARRAULT Serge, Mme BEZELGA Monique, M. BOUCHET Roland, Mme DEBELLE Muriel, M. DESOUCHE Dominique, Mme DION Nathalie, Mme DORAT Sandrine, Mme GREGOIRE Anne-Marie, M. MAYORAL Jean-Pierre, Mme PEAUD Pascale, M. TEISSIER Freddy

Procuration(s) : M. GREMILLON Maurice donne pouvoir à M. BOUCHET Roland

Absent(s) : M. MONToux François

Excusé(s) : M. GREMILLON Maurice, M. ROGEON Dany

Secrétaire de séance : M. MAYORAL Jean-Pierre

Président de séance : M. BOUCHET Roland

Approbation et signature du procès-verbal de séance du 24 juin 2019.

2019-051 EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE PAUL BAUDRIN DELIBERATION SUR LE PRINCIPE DE CONSTRUCTION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- donne son accord de principe sur le projet d'extension du groupe scolaire Paul Baudrin,
- donne délégation de signature à Monsieur le Maire pour mener à bien ce projet

2019-052 EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE PAUL BAUDRIN APPROBATION DE LA CONVENTION DE MAITRISE D'ŒUVRE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve la convention de maîtrise d'œuvre à passer avec la Société SAS ECOBAT, pour un taux de 12,30 % du coût des travaux, soit une estimation de 60 024,00 € H.T. soit 72 028,80 € T.T.C.,
- donne délégation de signature à Monsieur le Maire,
- dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2019.

2019-053 SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DU CLAIN SUD MODIFICATION DE PERIMETRE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote pour le changement de périmètre du Syndicat pour intégrer la Communauté de Communes du Mellois en Poitou pour la compétence GEMAPI.

2019-054 AVENANT A LA CONVENTION D'ADHESION AU REFUGE DE LA SPA DE POITIERS AU 1^{ER} JANVIER 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'avenant à la convention SPA de Poitiers effectif à compter du 1er janvier 2020, précisant que la S.P.A. n'est plus en mesure de prendre en charge les chats dans de bonnes conditions. De ce fait toute demande d'entrée en fourrière devra obtenir l'accord préalable de la responsable chats du refuge de Poitiers.

2019-055 VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE MAINTIEN DES SERVICES DE LA D.G.F.i.P.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande :

- au Gouvernement et aux autorités de la DGFIP le maintien et le renforcement d'un réel service public

de proximité,

- que la Trésorerie de Vivonne et le Service des Impôts des Particuliers (ou des Entreprises) de Vivonne soient maintenus, pérennisés et renforcés afin d'exercer dans de bonnes conditions ses missions.

**2019-056 CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE DE PREVENTION DU CENTRE DE
GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE LA VIENNE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- accepte la convention d'adhésion au service de médecine de prévention du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne à compter du 1^{er} janvier 2020, aux conditions ci-après :
 - o 85 € par visite,
 - o Majoration du taux de cotisation additionnelle de 0,1 % pour les visites dédiées aux tiers temps.
- donne délégation de signature à Monsieur le Maire.

**2019-057 APPROBATION DE L'AVENANT A LA CONVENTION VISION PLUS
AVEC LA SAEML SOREGIES**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve l'avenant à la convention Vision Plus et choisit l'option complémentaire reprise dans l'annexe 2, à savoir « remplacement standard des lanternes » en LED,
- donne délégation de signature à Monsieur le Maire.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire :

- donne lecture d'un courrier de Monsieur le Président du conseil départemental de la Vienne sollicitant l'avis des communes sur la possibilité de revenir à 90 km/h sur les routes départementales,
- fait part d'une lettre de remerciements de l'A.P.E.F. FAMILLES RURALES de Gençay suite au versement d'une subvention en 2019 et informant des différents changements dans leur organisation.
- informe l'assemblée de l'état d'avancement de l'élaboration du P.L.U.i., une réunion étant prévue en septembre 2019 avec la Direction Départementale des Territoires de la Vienne.
- expose à l'assemblée ses différents entretiens et ses démarches concernant la recherche de repreneurs pour le commerce.
- relate la dernière réunion de la commission du personnel relative aux entretiens réalisés pour le recrutement d'un Directeur des Services Techniques.
- donne lecture d'un courrier de SRD relatif au déploiement des compteurs LINKY à compter de septembre 2019.

Fait à ASLONNES, le 23 juillet 2019
Le Maire,
Roland BOUCHET

